

Points pour la réunion des DP du 3 décembre 2015

Réclamations nouvelles :

1. La communication effectuée par e-mail le 26/11/2015, concernant la migration de la documentation entre autres vers AEC, est intégralement en anglais.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que les communications soient au moins faites en langue française.
Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :
Il n'est pas prévu de communication en français à l'exception de celle concernant l'EHS.
2. La communication Teams Flash effectuée par e-mail le 27/11/2015, concernant la mise en place de Concur, indique que les guides d'utilisation sont désormais disponibles sur Chatter.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de ne pas multiplier les référentiels. Ces guides n'ont pas lieu d'être stockés uniquement sur Chatter qui est un réseau social qui n'est pas forcément utilisé par les salariés. Il existe déjà un certain nombre de référentiels susceptibles d'accueillir ces guides d'utilisation : Prisma et quelques « sharepoints ».
Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :
La page sur ALTAIR se trouve via le lien suivant :
<https://online.alstom.com/Fonctions/Finance/Transport/centralfunctions/FE/Applications/concur/Pages/CONCUR.aspx>
Cette page sera évolutive (déploiement en cours au niveau mondial).
Les manuels utilisateurs de CONCUR sont disponibles auprès des assistantes de services. Les supports de formations peuvent être récupérés auprès des Key Users tel que précisé dans la communication ATagora-INFO-RH.OUS1.FR.EMEA.Transport, en date du 27 novembre. La mise en ligne sur Chatter était une mesure complémentaire.
3. La fontaine à eau située au Kappa 4^e étage devant l'ascenseur jaune est hors service depuis plus d'une semaine.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'assurer le bon fonctionnement des fontaines à eau.
Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :
Une nouvelle intervention a lieu semaine 49. La Fontaine est à nouveau opérationnelle.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

4. Suite aux nombreux déménagements, chaque zone du bâtiment Kappa n'est pas systématiquement couverte par un équipier d'évacuation guide-file et serre-file.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction dans un premier temps de recenser pour chaque zone les équiériers d'évacuation guide-file et serre-file et dans un second temps de pourvoir les zones non couvertes par au moins un équipier guide-file et un équipier serre-file.
Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :
Pour chaque zone le recensement est réalisé. Nous recherchons toujours des volontaires pour pourvoir à l'ensemble des zones.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de donner un état quantitatif. Combien manque-t-il de volontaires guide-fil ou serre-fil
Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :
Il manque toujours une quinzaine d'équiériers

5. Le soir, il arrive que le cheminement piéton menant à la mairie soit emprunté par des 2 roues motorisés, ce qui est dangereux pour les piétons et évidemment interdit (il arrive aussi qu'il soit emprunté aussi par des vélos, mais c'est moins dangereux, bien qu'également interdit).
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la police municipale, voire nationale afin de faire respecter ce cheminement piéton qui concerne, entre autres les salariés Alstom.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Ce point sera remonté au prochain comité riverain.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Ce sujet sera remonté au Comité Riverain de cet après-midi.

6. Suite aux travaux réalisés ces derniers mois Rue Paulin Talabot, le passage pour piétons situé à proximité de l'entrée/sortie des parkings Kappa n'est quasiment plus visible, car des bandes blanches ont disparu et la rue est recouverte de terre et de boue provenant du chantier situé à proximité.

Le circuit piéton à emprunter pour circuler entre le bâtiment Kappa et l'accès à la sortie du site côté Mairie, n'est pas correctement matérialisé. Cela incite les piétons à couper au plus court pour traverser la rue Paulin Talabot en diagonale et passer devant l'entrée/sortie du parking Kappa sans emprunter le passage pour piétons, ce qui est bien sûr dangereux.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la Mairie afin de demander le marquage au sol correct du passage pour piétons et faire matérialiser correctement le parcours à emprunter pour les piétons.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Ce point sera remonté au prochain comité riverain.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Ce sujet sera remonté au Comité Riverain de cet après-midi.

7. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin que les équipements mis à disposition dans les salles de réunion ou isoloirs soient opérationnels ou que les consommables soient suffisamment approvisionnés.

Des vérifications régulières doivent être effectuées afin de conserver un niveau de fonctionnement optimal. Il a été régulièrement constaté de nombreux dysfonctionnements à ce sujet : écran, câble réseau, câble téléphonique, câble vidéo, téléphone, mauvaise connectique,

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Une vérification de la totalité des stations a été faite au mois d'octobre 2015. Les câbles endommagés ont été réparés, les connectiques vérifiés.

Des téléphones et des écrans en dysfonctionnement vont être remplacés.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Les actions sur la téléphonie ont été réalisées. Nous sommes dans l'attente de la livraison des écrans.

8. Les délégués du personnel FO demandent, conformément aux engagements de la Direction actés dans un PV de DP précédent (DP du 08/10/2014, réponse du 06/11/2014), de faire traduire ou de rédiger en français tous les documents concernant l'EHS. Ces documents sont les suivants :

EHS-IS-FRM-001 00 Work Permit Request (WPR) 19/12/2012

EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012

EHS-IS-TEM-001 00 Template of Project EHS Management Plan 05/02/2013

EHS-IS-WMS-001 00 EHS Golden Rules 21/12/2011

EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level 10/12/2012
EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013

Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :

Les documents seront traduits.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction les dates de fin de traduction.

Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :

Les traductions seront terminées à la rentrée de septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Septembre 2015 :

Ces procédures sont en cours de révision par l'équipe EHS Centrale. Un point de situation des équipes compétentes est planifié en novembre 2015.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Les procédures EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012 & EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013 ont été traduites en français et sont disponibles sous PRISMA sous le chapitre TIS- TIS STO.

La mise à jour et la mise en ligne des procédures : EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request est planifiée pour 2016.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

La Direction ne modifie pas la réponse déjà apportée.

9. Le suivi des habilitations électriques est plus qu'erratique : 311 personnes recensées mais le fichier n'est pas à jour (incomplet, les dates sont absentes,...).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'améliorer le suivi des habilitations électriques.

Réponse de la Direction du 5 Mars 2015 :

Un processus concernant le suivi des habilitations électriques doit être défini.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement sur ce processus.

Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :

La réponse reste inchangée. Le processus est en cours de définition.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de fin de définition du processus.

Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :

Aucune date n'est pour l'instant définie

Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction de la date de fin de définition du processus.

Réponse de la Direction du 4 Juin 2015 :

Le processus est en cours de définition et sera terminé début septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction :

Le processus de suivi des habilitations est finalisé. Il sera mis à jour sous PRISMA fin décembre.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation, sachant qu'il y a un important retard dans la régularisation des habilitations.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

La procédure révisée a été mise en ligne (lien : Prisma Transport -> Product Line TIS ->TIS STO Local Document -> répertoire 34 -> Environnement Health & Safety EHS).

La procédure a certes été mise à jour mais la mise en oeuvre de la surveillance de la validité des habilitations (§3.2.3) reste insuffisante. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation. Combien y a-t-il d'habilitations périmées à ce jour ? Quel est le plan de rattrapage prévu ?

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

10 personnes sont concernées. Des nouvelles sessions seront proposées d'ici à la fin de la semaine pour janvier 2016.

10. Les délégués du personnel FO demandent que les "jobs descriptions" sous Prisma soient mises à jour.

Réponse de la direction du 9 Janvier 2014 :

Les descriptifs de poste sont pour la majorité à jour. Ils sont gérés au niveau des équipes centrales TIS. Ce point a été remonté.

Les délégués du personnel FO demandent que les "jobs descriptions" qui ne sont pas à jour soient mises à jour sous Prisma.

... (Suppression de l'historique)

Réponse de la Direction du 11 Septembre 2014 :

Un point de situation sera fait en décembre.

Les délégués du personnel FO demandent, à la Direction, un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 5 Février 2015:

Les « Jobs Description » manquantes sur Prisma sont en train d'être mises à jour par chaque Directeur métier.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction dans quel délai les « jobs descriptions » seront toutes mises à jour sur Prisma.

Réponse de la Direction du 5 Mars 2015:

Aucun délai n'a été défini.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

La réponse de la Direction reste inchangée.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

La Direction n'a pas d'autres éléments de réponse que ceux déjà apportés au cours des réunions précédentes.